



**GRAPPE INDUSTRIELLE TRANSPORTS**  
**ÉLECTRIQUES ET INTELLIGENTS**

(l' « Organisation »)

**AVIS DE CONVOCATION**  
**À LA SEPTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES**

**À : TOUS LES MEMBRES EN RÈGLE (AYANT ACQUITTÉ LEUR FRAIS DE COTISATION)**

**AVIS EST DONNÉ** par les présentes que la septième assemblée générale des membres de l'Organisation aura lieu à l'hôtel Humaniti Autograph Collection situé au 340 rue de la Gauchetière ouest, Montréal, QC, H2Z 0C3, le jeudi 20 juin 2024, de 15h à 17h.

Conformément aux dispositions de l'article 10.1 du Règlement général de la Compagnie, veuillez trouver, ci-joint, l'ordre du jour qui sera soumis en assemblée :

- a) Adoption du procès-verbal de l'AGA des membres tenue le 22 juin 2023 ;
- b) Ratification des résolutions et actes adoptés ou posés par le Conseil et les dirigeants depuis la dernière Assemblée générale annuelle ;
- c) Adoption de la proposition d'amendement aux règlements généraux de la grappe ;
- d) Élection des administrateurs ;
- e) Présentation du bilan et des états financiers audités pour l'année 2023-2024 ;
- f) Présentation de la planification stratégique ;
- g) Présentation du rapport annuel ;
- h) Varia.

Conformément aux dispositions de l'article 11.4 du Règlement général de la Compagnie, les délégués officiels des Membres en règle ont droit à un vote chacun et le vote par procuration n'est pas permis<sup>1</sup>.

Nous souhaitons également vous rappeler que l'exercice du droit de vote est réservé uniquement aux membres ayant acquitté leur cotisation 2024 au moment de la tenue de l'Assemblée.

Le 16 mai 2024

DocuSigned by:  
  
FB4DBDFC7E4BA...

---

Marie Hélène Cloutier, Présidente du CA

---

<sup>1</sup> Sauf cas exceptionnel où le délégué officiel aura préalablement avisé le Conseil par écrit de sa situation et désigné un Délégué officiel remplaçant au Conseil.